



TRIBUNE - Frais de scolarité

40 000 € ou 800 € : Lancez la roulette pour découvrir le prix de votre Diplôme d'État de kinésithérapeute en France...

Les 12 786 étudiant·e·s en kinésithérapie tirent la sonnette d'alarme sur la précarité qui règne dans leurs études. En effet, au cours de leurs 5 années d'études, ces étudiant·e·s, inscrit·e·s à l'université, se retrouvent, 4 années durant, dans un institut de formation (IFMK) public ou privé. C'est leur lieu de résidence qui décidera du prix de ce diplôme en fonction du statut de leur IFMK de secteur : de 826 euros pour un·e étudiant·e dans un des 26 instituts publics à une moyenne de 25 000 € pour les 22 instituts privés (dont 4 à but lucratif).

Une même profession future, dans un même pays, et des disparités de frais de scolarité astronomiques pour les futur·e·s professionnel·le·s de santé.

Au sein d'une même région, les inégalités sont aussi omniprésentes. En région Pays de la Loire, pour obtenir le même diplôme, on observe une différence de 23 500 € entre les deux instituts de la même région. Comment se peut-il que parmi deux étudiant·e·s habitant à 50 km l'un·e de l'autre, souhaitant exercer la même profession de santé, l'un·e n'ait pas le choix que de commencer sa vie active avec le poids d'un prêt de 25 000 € sur les épaules ? Il ne reste plus qu'à croiser les doigts pour habiter dans une ville qui dispose d'un IFMK public ou à renoncer à cette profession de santé.

Le Code de la Santé Publique dispose qu'il est à la charge des Régions d'assurer le fonctionnement et l'équipement des instituts lorsqu'ils sont publics et qu'elles peuvent aussi y participer lorsqu'ils sont privés. Concernant les IFMK publics qui comptent 46 % des étudiant·e·s, ce n'est qu'après un recours mené par la Fédération Nationale des Étudiant·e·s en Kinésithérapie (FNEK) que les Régions assumèrent leur rôle légal de financeur des instituts publics. Avant que les étudiant·e·s œuvrent pour faire respecter la loi, les étudiant·e·s payaient des frais de scolarité illégaux s'élevant jusqu'à 6 000 € par an pour des études dans le public.

Concernant les plus de 6 000 étudiant·e·s en kinésithérapie réparti·e·s dans les IFMK privés, des milliers d'euros sont à leur charge chaque année alors même que les régions peuvent participer au financement des études de leurs futur·e·s professionnel·le·s de santé. Pourtant, actuellement, 1 étudiant·e en kiné sur 3 souscrit à un prêt lors de ses études. Ces prêts, d'une hauteur moyenne de plus de 25 000 €, sont pour 88 % d'entre elles et eux nécessaires pour assumer ces frais de scolarité.

Un·e étudiant·e en institut privé est amené·e à chaque rentrée universitaire à déboursier en moyenne 8 395 €, soit trois fois plus cher que dans le public. Pourtant, des IFMK privés continuent à fleurir sur le territoire, précarisant toujours plus les étudiant·e·s, sans aucune régulation nationale.

En juillet 2023, l'avenant 7 à la convention nationale des masseurs kinésithérapeutes a instauré une obligation d'exercice de 2 ans en salariat ou en zone sous-dotée ou très sous-dotée pour tous les étudiant·e·s en kinésithérapie à leur diplomation.

La monnaie d'échange proposée fut "l'harmonisation des frais de scolarité des IFMK" via des groupes de travail. Non seulement, ces groupes de travail sont à l'arrêt total depuis bientôt 6 mois malgré nos relances, mais comme le montrent les chiffres ci-dessus, "harmoniser" des frais de scolarité exorbitants ne suffira pas, ceux-ci doivent cesser, les IFMK doivent être financés comme les études universitaires.

Ainsi, l'urgence actuelle de financement des IFMK ne peut plus tenir à des promesses irréalistes faites dans un but de marchandage, mais doit être prise à bras-le-corps pour répondre à la problématique urgente et prioritaire dans laquelle se trouvent les étudiant·e·s en kinésithérapie, avec pour seule contrepartie valable : la santé du système de santé de demain.

À cela s'ajoute une véritable discrimination des étudiant·e·s en kinésithérapie qui ne bénéficient pas des mêmes droits que les autres étudiant·e·s, du fait de l'attribution de la compétence de gestion de nos formations aux différentes régions de France, amplifiant encore leur précarisation : difficultés d'accès au repas à 1 €, hétérogénéité du montant des bourses et retards de versement, discriminations sur l'accès aux logements étudiants...

La traduction de cette différence de traitement impacte directement la vie des étudiant·e·s. Prenons pour exemple un IFMK privé à but lucratif parisien : 42 % des étudiant·e·s ont un emploi à côté de leurs études dont 35 % en ont besoin pour répondre à leurs besoins primaires.

Combien de chiffres faudra-t-il encore pour alerter ? Combien de temps continuerons-nous à foncer dans le mur avant d'agir ?

Vivre dignement durant des études préparant à prendre soin des autres ne semble pas être une priorité de nos pouvoirs publics. Liberté des régions sur le fléchage des enveloppes financières ministérielles, montant insuffisant attribué aux différentes régions par le gouvernement, manque de volonté de l'ensemble des acteur·rice·s pour lutter contre la précarité étudiante à cause d'une volonté de rester indépendant... Les acteur·rice·s ne font que se renvoyer la balle mais le constat est unique : des étudiant·e·s déjà précaires dans des études toujours plus précarisantes.

L'ensemble des IFMK doivent être financés sans plus attendre, il en va de la santé mentale et physique actuelle des étudiant·e·s et de nos futur·e·s professionnel·le·s de santé à l'heure où nombre d'étudiant·e·s en kinésithérapie renoncent quotidiennement à des soins pour des raisons financières.

Aujourd'hui, de plus en plus d'étudiant·e·s partent à l'étranger poursuivre leurs études de kinésithérapie. Ce manque de financement et la commercialisation de nos études ne font qu'empirer ce phénomène, au détriment de notre profession. Dresser des freins financiers tels, à l'entrée des études de kinésithérapie, c'est aussi empêcher nombre d'étudiant·e·s d'y accéder, accepter de fragiliser le système de santé de demain par un manque de professionnel·le·s synonyme d'un **manque de soins** pour les populations futures.

La bombe à retardement est lancée pour le futur de la kinésithérapie, chaque année, chaque mois, chaque jour, fragilisant davantage les futur·e·s kinésithérapeutes, compte.

Il est urgent d'agir, les étudiant·e·s en kinésithérapie ne peuvent plus attendre, **devenir professionnel·le de santé ne devrait pas être un luxe.**

Signataires :

Maxime MARCOIN - Président de la Fédération Nationale des Étudiant·e·s en Kinésithérapie
Pascale MATHIEU - Présidente du Conseil National de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes

Guillaume RALL - Président du Syndicat National des Masseurs-Kinésithérapeutes Rééducateurs

Robin DAMEZ - Président de l'Association de la Vie des Étudiants Kinésithérapeutes Efomien
Clément FAVRY - Président de l'Association des étudiants de La Musse

Emma CALI - Présidente de l'Association des Étudiants en Kinésithérapie du CEERRF

Axel RANCON - Président de l'Association des Étudiants en Masso-Kinésithérapie de Saint-Étienne

Emma FEUGIAS DESASSIS - Présidente de l'Association des Kinésithérapeutes Étudiants à l'École de Vichy

Jeanne DEMARBAIX - Présidente de l'Association Dijonnaise des Étudiants en Kinésithérapie

Juliette GERARD - Présidente de l'Association Étudiante en Kinésithérapie de Montpellier

Raphaël BOURRAS - Président de l'Association Étudiante Gentils Organisateurs des Kinés d'Assas

Maëva DELATORRE - Présidente de l'Association Melloise de Kinésithérapie

Camille COUESNON - Présidente de Bègles Association Région Aquitaine Kiné

Margot VAILLANT - Présidente du Bureau Associatif des Étudiants Nantais en Kinésithérapie

David MURCIANO - Président du Bureau des Étudiants - École de Kinésithérapie de Paris

Mathis CARNEIRO - Président du Bureau des Étudiants de l'Institut Paramédical des Métiers de la Rééducation

Tanguy PAYEN - Président du Bureau des Étudiants Kiné et Ergo Berckois

Alexis DANIEL - Président de la Corporation Kiné de Nancy Étudiante

Lisa MORAIS - Présidente de la Dynamique Rennaise Association des Kinés Altruistes et Responsables Étudiant·e·s

Axelle RAVASSARD - Présidente de Saint Michel Association Kiné

Matis BOURBEY - Président de la Table Amicale des Étudiants Ifressiens